

Département de la Vendée

Arrondissement des Sables d'Olonne

Commune de  
**BEAUVOIR SUR MER**

DATE DE CONVOCATION  
10 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 27

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, Maire.

**Présents** : M. BILLON Jean-Yves, MME BRIÉE Sophie, M. TESSON Denis, MME KARPOFF Béatrice, M. ANDRÉ Peter, M. GRONDIN Bertrand, M. RETUREAU Pascal, MME FRADET Annabelle, MME DOUX Fabienne, M. BURGAUD André, MME ROUSSEAU Danièle, MME BODIN Françoise, M. DENIS Laurent, M. BOURDIN Pascal, M. GRIERE Johann, MME THIBAUD Valérie, MME BILLET Anne, MME ANCELIN Brigitte

**Absents ayant donné pouvoir** : MME MICHEL Sophie à M. GRONDIN Bertrand, M. BEHAR Nicolas à M. RETUREAU Pascal, M. SANCHEZ Michel à M. TESSON Denis, MME POUTHE Sandrine à MME DOUX Fabienne

**Absents excusés** : MME POTIER Alizée, MME PINEAU Pauline

**Absents** : M. PILLET Jean-François, MME BLANCHARD Isabelle M. DELAPRÉ Stéphane,

MME KARPOFF Béatrice a été nommée secrétaire.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement

### 40/2025 – Enquête publique – Permis exclusif de recherche Loire Large – Avis du Conseil

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'ouverture d'une enquête publique unique du 17 mars 2025 au 18 avril 2025 portant sur la demande simultanée du groupement d'intérêt économique Loire Grand Large de permis exclusif de recherches (PER) de sables siliceux marins et des autorisations domaniale et d'ouverture des travaux de recherche pour une durée de 5 ans.

Le conseil municipal est amené à donner un avis sur cette enquête.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'émettre un avis défavorable à la demande simultanée du groupement d'intérêt économique Loire Grand Large de permis exclusif de recherches (PER) de sables siliceux marins et des autorisations domaniale et d'ouverture des travaux de recherche pour une durée de 5 ans aux motifs :
  - o Du risque que les sondages soient suivis d'extraction par forage, ce qui est déstabilisant pour la vie marine, l'ensemble des écosystèmes et des frayères
  - o Du risque d'aggraver l'érosion du trait de côte par le prélèvement de sables, même au large
  - o Du risque d'abimer le plateau continental

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, en Mairie, le 18 mars 2025

Le Maire  
Jean-Yves BILLON

La Secrétaire  
Béatrice KARPOFF

AFFICHE LE : 20 MARS 2025  
TRANSMIS EN PREFECTURE LE : 20 MARS 2025

